

Le conseil de la Municipalité de St-Aimé-du-Lac-des-Îles siège en séance régulière ce 13 juillet 2021 à 19 h, en mode hybride, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et en vidéoconférence également.

Sont présents le maire monsieur M. Luc Diotte, les conseillères mesdames Kim Elbilja, Mélanie Lampron, Anne-Marie Lareau et Lyne Martel et le conseiller messieurs André Benoit et André Cyr.

Assistent également mesdames madame Nancy Carpentier, directrice générale.

3916-21-07-01 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum est constaté, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

3917-21-07-02 **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Benoit, appuyé par madame Anne-Marie Lareau, d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3918-21-07-03 **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR PRÉSENTÉ**

Monsieur le maire déclare la période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté ouverte.

3919-21-07-04 **LISTE DES COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2021**

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Lareau, appuyé par monsieur André Benoit **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la liste des comptes à payer au 30 juin 2021 (jointe en annexe A).

ADOPTÉ

3920-21-07-05 **LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1^{er} AU 30 JUIN 2021 À ÊTRE ENTÉRINÉS**

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne-Marie Lareau, appuyé par monsieur André Cyr **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈSD à être entérinés du 1^{er} au 30 juin 2021 (jointe en annexe B).

ADOPTÉ

3921-21-07-06 **REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 1^{er} 30 JUIN 2021**

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Cyr, appuyé par madame Mélanie Lampron **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le registre des salaires à être entérinés du 1^{er} au 30 juin 2021 (joint en annexe C).

ADOPTÉ

3922-21-07-07 **SUIVI / RES PROJET DE RELANCE DE L'ABATTOIR DE FERME-NEUVE**

ATTENDU QUE la Municipalité désire apporter son soutien financier au projet de relance de l'exploitation de l'abattoir de Ferme-Neuve (« l'Abattoir »);

ATTENDU QUE la relance des activités de l'Abattoir aura un impact économique tant au niveau local qu'au niveau régional;

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Cyr appuyé par madame Mélanie Lampron **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que :

- a) la Municipalité appuie la Coopérative de solidarité des Éleveurs des Hautes-Laurentides dans sa démarche de relance de l'Abattoir;
- b) que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat de membre de soutien avec la Coopérative de solidarité des Éleveurs des Hautes-Laurentides au montant de 1000,00\$ afin de détenir une (1) part sociale d'une valeur de dix dollars (10,00 \$) et

quatre-vingt-dix-neuf (99) parts privilégiées d'une valeur de dix dollars (10,00\$) chacune, lesquelles sont payables au moment de l'admission comme membre;

- c) qu'un membre du conseil municipal soit désigné afin de siéger sur le conseil d'administration de Coopérative de solidarité des Éleveurs des Hautes-Laurentides.

ADOPTÉ

3923-21-07-08 **RÉCEPTION D'UNE SOMME DE 49674 \$ (PROGRAMME DE COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES DES TERRES PUBLIQUES)**

La directrice générale informe les membres du conseil municipal que la somme de 49674 \$ a été déposée le 29 juin 2021 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), laquelle constitue le versement de la compensation tenant lieu de taxes des terres publiques.

3924-21-07-09 **RÉCEPTION D'UNE SOMME DE 293408 \$ (PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES / DISPOSITIONS TEMPORAIRES RELATIVES AUX IMPACTS DE LA COVID-19)**

La directrice générale informe les membres du conseil municipal que la somme de 293408 \$ a été déposée le 28 juin 2021 par le ministre du Transport, laquelle constitue l'aide financière accordée maximale concernant le programme d'aide à la voirie locale – volet redressement des infrastructures routières locales / dispositions temporaires relatives aux impacts de la Covid-19.

ADOPTÉ

3925-21-07-10 **ADHÉSION À ÉQUITERRE**

ATTENDU QUE la Municipalité désire devenir membre d'Équiterre afin de soutenir la mission de l'organisme qui souhaite continuer à bâtir un mouvement de société en incitant les citoyens, organisations et gouvernement à faire des choix écologiques, équitables et solidaires.

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Lareau appuyé par monsieur André Benoit **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la Municipalité fasse un don de cent dollars (100,00 \$) à Équiterre afin de devenir membre de l'organisme.

ADOPTÉ

3926-21-07-11 **SIGNATURE ÉLECTRONIQUE (EZSIGN)**

La directrice générale informe les membres du conseil municipal qu'elle aimerait évaluer la possibilité d'implanter un système de signature électronique tel que présenté par la Fédération québécoise des municipalités en partenariat avec EZSIGN. Un suivi sera effectué lorsque les démarches seront plus avancées.

3927-21-07-12 **APPROBATION DE LA REDDITION DE COMPTE CONCERNANT LES DÉPENSES ADMISSIBLES DANS LE CADRE DU VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL / PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) DU MTQ**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet entretien du réseau local du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'est engagé à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont fait l'objet d'un avis de conformité ou un certificat de réception provisoire émis par un ingénieur;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 janvier suivant l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Cyr appuyé par monsieur André Benoit **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la Municipalité approuve les dépenses d'un montant de **375737,37\$** relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnées au formulaire de reddition de comptes, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ

3928-21-07-13

EMBAUCHE INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE monsieur Tommy Millette a remis sa démission avec préavis à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement en date effective du 1^{er} septembre 2021;

ATTENDU QUE madame Sylvie Bergeron a présenté sa candidature spontanément pour le poste inspectrice en bâtiment et environnement et que celle-ci a été acceptée;

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Lareau, appuyé par madame Lyne Martel **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de procéder à l'embauche, madame Sylvie au poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉ

3929-21-07-14

MODIFICATION DU STATUT DE L'EMPLOI DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT (DE 28 À 35 HEURES/ SEMAINE)

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Lareau, appuyé par monsieur André Cyr **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de faire passer le statut de l'emploi de l'inspectrice en bâtiment et en environnement de 28 h/semaine à 35 h/ semaine et ce, temporairement jusqu'à la fin de la présente convention collective soit le 31 décembre 2021.

ADOPTÉ

3930-21-07-15

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO. 03-06-450 POUR L'INSTALLATION DE DEUX ROULOTTES DE VOYAGE AU 1315, CHEMIN TOUR DU LAC, À SAINTAIMÉ-DU-LAC-DES-ILES

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait son rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour l'installation de deux roulottes de voyage au 1315, chemin tour du Lac, à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles serait dérogatoire aux exigences règlementaires relatives au zonage puisqu'il est permis d'installer une seule roulotte sur un terrain vacant conforme ou un terrain vacant dérogatoire existant le 1er mars 1984 pour une période maximale de 180 jours par année, entre le 1er mai et le 1er décembre d'une même année. A l'expiration de ce délai, la roulotte doit être enlevée ou remise sur ce même terrain.

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité recommande de refuser d'accorder ladite demande de dérogation afin de ne pas créer de précédent en la matière;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par monsieur André Benoit, appuyé par madame Mélanie Lampron **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de refuser d'accorder ladite demande de dérogation afin de ne pas créer de précédent en la matière.

ADOPTÉ

3931-21-07-16

PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (PRMHH) / OBJECTIFS POUR LA MUNICIPALITÉ

La directrice générale dépose pour information le plan régional des milieux humides et hydriques, lequel contient les objectifs pour la municipalité.

VARIA

3932-21-07-17

Assemblée générale 2021/ Agence des Laurentides

La directrice générale informe les membres du conseil municipal que l'assemblée générale de l'Agence des Laurentides se tiendra le 17 septembre 2021.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par madame Lyne Martel, appuyé par madame Anne-Marie Lareau **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de mandater Mme Mélanie Lampron comme représentante pour assister à l'assemblée.

3933-21-07-18

Assemblée générale 2021/ Alliance des Laurentides

La directrice générale informe les membres du conseil municipal que l'assemblée générale de l'Alliance des Laurentides se tiendra le 4 août 2021.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par monsieur André Benoit, appuyé par madame Lyne Martel **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de mandater monsieur André Cyr comme représentant pour assister à l'assemblée.

3934-21-07-19

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

3935-21-07-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sur proposition de monsieur André Benoit, appuyée par madame Anne-Marie Lareau.

ADOPTÉ

Luc Diotte
Maire

Nancy Carpentier
Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Luc Diotte
Maire

Je, Josée Collard, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Josée Collard
Secrétaire-trésorière adjointe